

Questions orales

La politique du gouvernement n'en est donc pas une qui vise à des taux d'intérêt élevés comme l'allègue l'honorable député. En ce qui concerne son allégation au sujet des profits des banques, encore là, je dirais qu'il fait au moins un court-circuit, parce que rien ne nous garantit que l'augmentation de ces taux d'intérêt se manifesterait nécessairement en une augmentation des profits puisque les banques auront à payer davantage sur leurs propres dépôts. Tout dépendra de la marge qui existera entre les deux choses.

● (1430)

[Traduction]

LA POSITION DU MINISTRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le ministre sait que l'écart se situe à un niveau record. Les bénéficiaires des banques atteignent des niveaux record au Canada, grâce à l'écart entre le taux exigé pour les prêts et le taux d'intérêt versé aux épargnants. Par exemple, les bénéficiaires de la Banque Toronto Dominion ont augmenté de 33.6 p. 100; ceux de la Banque Canadienne Impériale, de 59.8 p. 100; les bénéficiaires de la Banque de Nouvelle-Écosse ont augmenté de 66 p. 100 l'année dernière, et enfin, il y a la pauvre Banque Royale, dont les bénéficiaires ont augmenté de 130 p. 100 au Canada l'année dernière.

Pourquoi le ministre applique-t-il une politique des taux d'intérêt élevés qui ne pourra se traduire que par une diminution du nombre d'emplois dans l'économie canadienne, un fardeau accru pour les détenteurs d'hypothèque et un endettement accru pour les agriculteurs? Pourquoi s'obstine-t-il à appliquer une politique qui répond au désir du gouverneur Bouey et des banques, au lieu d'accéder au désir des Canadiens ordinaires.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, encore une fois, mon honorable ami semble choisir ses exemples de façon sélective. Il aurait pu ajouter à sa liste les bénéficiaires réalisés l'année dernière par les coopératives de crédit et les caisses populaires. Il aurait pu préciser que ces institutions financières ont réalisé des profits accrus et ce, pour une très bonne raison. Il faut envisager l'augmentation des bénéficiaires en fonction du point de départ. Mon vis-à-vis sait qu'au cours des quelques dernières années, les institutions financières canadiennes ont connu de graves difficultés et que leur situation s'améliore actuellement au sortir de cette période.

Le député persiste à affirmer que le gouvernement préconise une politique des taux d'intérêt élevés. Je lui ai dit deux fois en français que ce n'était pas la politique du gouvernement. J'avais dit la même chose en anglais en réponse à la question d'un député conservateur. Je dois lui répéter la même chose en anglais, c'est-à-dire que le gouvernement n'applique pas une politique des taux d'intérêt élevés.

* * *

LES AÉROPORTS

LES PERTES D'EXPLOITATION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MIRABEL

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Dans

une entrevue accordée dernièrement au *New York Times*, le ministre a déploré les extravagances du système aéroportuaire canadien qui entraîne d'énormes pertes pour le Fonds renouvelable des aéroports. Étant donné que l'aéroport international de Mirabel connaît constamment de lourdes pertes lesquelles, selon les prévisions courantes, pourraient s'élever à 48 millions cette année, quelles mesures, le cas échéant, le ministre envisage-t-il ou est-il disposé à prendre pour réduire les pertes de Mirabel qui grèvent le fonds renouvelable des aéroports?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député de Végréville n'ignore pas que nous avons entrepris de revoir en profondeur notre politique des transports aériens. Le but visé est d'assurer une concurrence beaucoup plus vive dans ce secteur, ce qui permettra ensuite une croissance plus soutenue. Je pense que cela aura des conséquences très importantes et très avantageuses pour l'aéroport de Mirabel et pour tous les autres qui sont sous-utilisés.

La solution à un grand nombre de nos problèmes économiques réside dans un regain de croissance et d'activité et nous voulons que les entreprises de transport aérien puissent offrir toute une gamme de choix et d'options. Impossible d'être plus clair.

En outre, des initiatives particulières ont été prévues pour le cas de Mirabel. Nous avons en mains un rapport qui préconise la mise en place d'une nouvelle société de commercialisation pour la région. Nous avons entrepris de revendre certaines terres et nous examinons d'autres options, à la fois pour Mirabel et d'autres aéroports, suffisamment attrayantes et stimulantes pour accroître leurs activités. En somme, nous nous efforçons de faire un juge beaucoup plus utile et beaucoup plus intense des installations dont nous disposons.

M. Mazankowski: Le ministre dit qu'il proposera d'entreprendre une autre série d'études.

ON DEMANDE AU MINISTRE D'AGIR

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Monsieur le Président, le fardeau de ces frais d'opération et d'entretien des aéroports canadiens, dont bon nombre, au dire du ministre, sont de vrais Taj Mahal, est imputable directement aux consommateurs. Puisque le ministre a lancé une campagne de déréglementation en espérant faire baisser les tarifs aériens, quelles mesures concrètes entend-il prendre pour réduire ces coûts et, par ricochet, faire baisser les tarifs de transport aérien? Les études ne suffiront pas.

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Monsieur le Président, je suis d'accord avec le député. Il est vrai que faire d'autres études n'est pas la solution. Nous avons déjà entrepris d'organiser toute une série d'audiences publiques pour permettre à des représentants des entreprises et des consommateurs de faire valoir leur point de vue. En second lieu, nos propres services ont déjà entrepris d'examiner comment nous pourrions réduire les frais de l'ensemble du système. Je rappelle au député cependant que le premier facteur essentiel et fondamental pour assurer une meilleure utilisation de nos aéroports, c'est de favoriser la croissance et l'activité en général dans le secteur du transport aérien. En somme, il faut offrir à la clientèle des choix variés. Et c'est notre objectif.